

# Info

## VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum  
Association du musée suisse de l'armée  
Associazione del museo svizzero dell'esercito  
Associazioni dal museum svizzer da l'armada



# Bulletin

N° 2/10

[www.musee-armee.ch](http://www.musee-armee.ch)

---



- 
- Procès-verbal de la 32<sup>e</sup> assemblée ordinaire des membres, du 24 avril 2010 à Thoun (3)
  - Les couvre-chefs de la fanfare d'armée suisse (14)
  - Mise à jour de la collection des munitions (28)

# Procès-verbal

## Procès-verbal de la 32<sup>e</sup> assemblée ordinaire des membres, du 24 avril 2010 à Thoune

### 1. Salutations

Paul Müller, président de la VSAM, ouvre à 10 h dans l'excellente infrastructure de l'ancien manège d'Expo Thoune la 32<sup>e</sup> assemblée ordinaire des membres, à laquelle participent quelque 200 personnes. Sont notamment présents Ursula Haller (conseillère nationale et membre du Conseil de fondation HAM), le divisionnaire Fred Heer (remplaçant du commandant des Forces terrestres et membre du Conseil de fondation HAM), Roland Jungi (BLA), Erich Beutler (BLA), Rolf Burren (centre logistique de Thoune), Stefan Schaerer (membre du Conseil de fondation HAM), les ex-présidents de la VSAM Ueli Augsburgger et Bruno Maurer, Dominique Juilland (Association suisse d'histoire militaire et de science militaire), Hugo Berger (Fondation HAMFU), Emil Roth (Fondation promotionnelle des trp trm), Hanspeter Steiner (CI trm), Manfred Hildebrand (Fondation du musée et du matériel historique des FA), Bruno Sorlini (cp cyc hist), Hans Kelterborn (Musée du château de Thoune), Richard Gasser (Pro Tell), Hans-Rudolf Schoch (KP Heinrich), Johannes Heiss (Dreiecklandmuseum Heitersheim Deutschland), les divisionnaires a d Fritz Wermelinger et Urban Siegenthaler, ainsi que les ex-directeurs au GDA/armasuisse Fred Nyffeler et Jean-Claude Dutoit.

Tous les exposés sont traduits simultanément en français; le service est assuré par M. Claude Bruchez.

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire des membres décédés de l'association.

L'invitation et les documents nécessaires ont été envoyés dans les délais à tous les membres de l'association avec le bulletin 1/2010. L'ordre du jour est adopté sans discussion.

### 2. Election des scrutateurs

MM. René Tschäppät et Alfred Maag sont nommés scrutateurs.

### 3. Procès-verbal de la 31<sup>e</sup> assemblée des membres, du 25 avril 2009 à Berthoud

Le procès-verbal publié dans le bulletin 2/2009 est adopté sans discussion, avec remerciements à son auteur.

### 4. Rapport annuel 2009

#### 4.1 Informations du président

Le rapport annuel 2009 a été envoyé avec l'invitation. Paul Müller apporte les compléments suivants: le point fort des travaux en 2009 a été la mise en place de la Fondation HAM. La collaboration entre l'association et la Fondation a été excellente. Les membres de l'association et les nombreux bénévoles n'ont pratiquement pas remarqué la séparation de l'association, d'un côté, de la Fondation, de l'autre. Toutes les activités se sont poursuivies sans problèmes. Au comité, le poste de responsable du domaine RP/communication est resté vacant; les travaux ont été effectués par Hugo Wermelinger et par Hans Rudolf Schneider, sur mandat pour ce dernier. Hugo Rätz, membre du comité central, a démissionné de ce dernier avec effet à la date de l'assemblée d'aujourd'hui, en rai-

### Impressum

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Le bulletin contient également les communications de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse.  
Editeur: Association du musée suisse de l'armée, case postale 2634, 3601 Thoune  
Rédaction: Hugo Wermelinger, h.wermelinger@armeemuseum.ch  
Traductions: GLOBAL TRANSLATIONS Sàrl en collaboration avec Clama AG

Page de couverture: casquette de dirigeant de la fanfare d'armée, modèle normal pour uniforme de gala, après 1975

# Procès-verbal

son d'une surcharge de travail. Il restera toutefois à disposition du comité, si nécessaire, pour les affaires concernant la place d'armes de Thoune. Le comité a siégé à cinq reprises en 2009 et a traité les thèmes suivants: manifestations de l'association, membres, présentations au bénéfice de la Fondation, présentations de l'association (papillon, logo, Internet, etc.), bulletins d'information, vente d'insignes et de livres, finances. Comme convenu, l'association a soutenu la Fondation HAM en mettant à disposition des volontaires qui ont travaillé dans différents domaines, en organisant des manifestations et des visites guidées, et en versant un montant de 10 000 francs pour des charges qui ne sont pas acquittées par le DDPS.



*Paul Müller, président VSAM et président du Conseil de fondation HAM*

## 4.2 Informations du 1<sup>er</sup> vice-président

Henri Habegger informe sur les nombreux travaux effectués par des bénévoles. Ils ont œuvré, d'une part, au sein de groupes de travail et, d'autre part, isolément dans des domaines spécifiques. En mai et en octobre, des groupes de travail de l'Association suisse pour

l'étude des armes et armures (ASEAA) ont été engagés pendant trois jours à chaque fois. Jacques Schneider, qui assurait le suivi de la collection de règlements, s'est retiré pour des raisons d'âge; il est remplacé par Max Martin. Jürg Wernli s'est occupé de la collection d'états de détail. Hansruedi von Gunten fournit depuis des années un immense travail pour le soin de la bibliothèque; pour lui aussi, nous sommes à la recherche d'un successeur. Dans la collection de timbres-poste militaires, Hans Fehlmann et Hansruedi von Gunten ont achevé le traitement de la partie datant de la Première Guerre mondiale. La collection de documents a enregistré une énorme croissance. Georges Currat et Hans-Rudolf Schoch s'occupent de ce domaine avec énormément d'engagement. Les travaux concernant la collection de badges d'armée 95 sont pratiquement terminés; Thuri Schöf-ecker s'en est chargé en collaboration avec Vania Keller. A Sarnen, ainsi que sur d'autres sites, Toni Zindel et Gérard Savioz ont fait un travail immense en triant approximativement 10 000 armes. Une équipe dirigée par René Tschäppät a commencé le traitement de la munition d'artillerie. D'importants progrès ont déjà été réalisés dans ce domaine. Les travaux concernant les munitions de petits calibres ont également commencé sous la direction de Toni Zindel et Ueli Geiger. Plusieurs équipes œuvrent en outre au tri et à la mise à jour du matériel général d'engagement. Dans le domaine des illustrations et des graphiques, une équipe composée de Marc Imobersteg, Adrian Muther et Vicky Jäger a fait un important travail.

L'année passée, nous avons présenté nos collections à une centaine de groupes représentant environ 3000 personnes. Il faut ajouter à ce nombre approximativement 2500 recrues. De plus, l'association a pris part à de nombreuses expositions et manifestations. Nous avons placé un canon de montagne de 7,5 cm de 1877 devant le bureau du conseiller fédéral Maurer, ce dont le chef du DDPS s'est beaucoup réjoui. Nous avons fourni une contribution décisive à l'exposition «Grenzen im Wandel der Zeit», au Musée de l'arsenal de Schaffhouse. Chez RUAG, nous avons pris part à une exposition consacrée à la comparaison des anciennes et des nouvelles technologies. Nous avons été présents à la Foire du Valais, en octobre 2009, avec une exposition consacrée aux blindés et aux armes antichars de l'armée suisse ainsi qu'avec notre boutique. Nous avons également apporté un soutien à l'émission «Leben im Reduit» (Vivre dans le Réduit) avec du matériel et des conseils, de même qu'à l'exposition présentée au château de Jegenstorf à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la mobilisation.

Les publications ont elles aussi été un domaine important d'activités. Nous avons publié au moins un article technique dans chacun des trois bulletins de 2009, à savoir: cuisines roulantes, cuisines de campagne et fourgons de cuisine (1/09); collection de harnachements et de chars et chariots (2/09); casques de chars, collection de véhicules blindés historiques, compte rendu sur la conservation et la restauration de la collection de munitions Rubin (3/09). Dans les

éditions VSAM, nous avons publié le premier tome de l'ouvrage de Carl Hildebrand intitulé «Das Ordonnanzrad in der Schweizer Armee 1887–1913» (la bicyclette d'ordonnance de l'armée suisse de 1887 à 1913); le deuxième tome suivra à la fin 2010. Henri Habegger a publié dans la «Neujahrsblatt der Feuerwerkergesellschaft» une deuxième contribution traitant de l'histoire des pièces d'artillerie de l'armée suisse de 1819 à 1900.



*Henri Habegger, premier vice-président VSAM et directeur de la Fondation HAM*

## 4.3 Perspectives du président

Nous intensifierons à nouveau dans la deuxième moitié de 2010 les activités en rapport avec le but de l'association, c'est-à-dire la création d'un futur Musée de l'armée. Le comité consacrera à cette question un séminaire d'une journée, en octobre 2010. Nous examinerons à nouveau toutes les possibilités, de l'extension de la présentation de la collection jusqu'à un Musée de l'armée proprement dit. En raison de la charge de travail liée à la consolidation de la Fondation HAM et vu la distinction, importante sur le plan politique,

# Procès-verbal

entre collection et musée, nous avons intérêt, pour l'instant, à ne traiter ces questions qu'en deuxième priorité. Paul Müller explique les différences entre une collection et un musée et rappelle que le but de la Fondation a sciemment été formulé de manière à permettre à cette dernière de gérer un musée.

Pour boucler le rapport annuel, le président remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès des activités. Il mentionne l'administration et les exploitations, le comité de la VSAM, notamment Henri Habegger et le membre démissionnaire Hugo Rätz, les nombreux volontaires, les membres du Conseil de fondation HAM ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation.

## 4.4 Discussion/adoption

Le rapport annuel 2009 est adopté sans que la discussion ne soit demandée.

## 5. Fondation Matériel historique de l'armée suisse

### 5.1 Rapport du président du Conseil de fondation HAM

Paul Müller informe en qualité de président du Conseil de fondation. Il présente tout d'abord Martin Dudle, nouveau directeur de la Fondation HAM, et explique la procédure de nomination. Martin Dudle commencera à travailler chez nous le 3 mai 2010 et endossera la fonction de directeur de la Fondation HAM à partir du 1<sup>er</sup> juillet, après deux mois d'introduction par Henri Habegger.

Paul Müller présente ensuite le rapport annuel de la Fondation, qui vient de paraître en allemand et en français. Les participants à l'assemblée des membres sont les premiers à le recevoir. Le rapport annuel est également à disposition sur l'Internet pour téléchargement. Il s'agit du premier rapport de la Fondation. Il couvre la période allant de la création, en été 2008, jusqu'à la fin 2009, c'est pourquoi il s'agit d'un document d'un certain volume qui décrit de manière circonstanciée la création de la Fondation, sa mise en place, son organisation et les aspects financiers, et dans lequel le personnel est également présenté.

La Fondation dispose de nouvelles bases légales solides. La loi sur l'encouragement de la culture devrait entrer en vigueur encore ce printemps. La loi sur les musées est entrée en vigueur au début 2010. La mini révision de la loi sur l'armée et l'administration militaire vient d'être approuvée par le Parlement et elle devrait entrer en vigueur dans le courant de l'été 2010. Ainsi, la pyramide juridique nécessaire pour la Fondation existe.

La diversité des tâches est immense. Il faut notamment mentionner la montagne de matériel, et il continue d'en venir des quantités dépassant nos capacités de traitement! Nous allons devoir le mettre à jour ces années prochaines. A Thoune, nous allons devoir travailler sur d'importants projets de constructions d'une valeur de plus de 8 millions de francs. La phase de mise en place va durer cinq ans; ensuite, nous devrions pouvoir passer à l'exploitation normale.

En ce qui concerne les finances, mentionnons que sur les 2,6 millions de francs inscrits au budget, nous n'en avons utilisé que 1,9 million. Ces dépenses inférieures aux prévisions s'expliquent principalement comme suit: tout d'abord, nous en sommes encore à la phase de mise en place. A Berthoud, spécialement, il a d'abord fallu pourvoir aux infrastructures nécessaires à l'exploitation et engager le personnel. Deuxièmement, une grande partie de notre capacité de travail a dû être utilisée pour des activités moins onéreuses telles que les transports, les travaux de tri et des évacuations de sites, et non pour la tâche principale de remise en état du matériel. Troisièmement, les investissements dans les infrastructures ne sont possibles qu'après la reprise des emplacements définitifs. Espérons que nous allons pouvoir nous consacrer toujours plus intensément à nos véritables tâches et travailler, ainsi, dans le cadre du budget!

### 5.2 Rapport du directeur de la Fondation HAM

Henri Habegger présente son rapport en qualité de directeur de la Fondation. Toutes les fonctions ont pu être occupées par du personnel expérimenté. La Fondation dispose maintenant de 18 collaboratrices et collaborateurs; une nouvelle collaboratrice commencera à travailler ces jours prochains dans le domaine de la restauration de papier, de photos et de tableaux. Un tiers de notre personnel est francophone.

A Berthoud, nous avons repris l'infrastructure attribuée (entrepôts, ateliers). La BLA a mis à

notre disposition des entrepôts supplémentaires pour la phase transitoire. Ils sont nécessaires de toute urgence pour abriter et trier les très grandes quantités de matériel que nous recevons continuellement. L'étage intermédiaire de la halle 1 a été aménagé; ici aussi, nous pouvons désormais présenter aux visiteurs notre collection dans de bonnes conditions.

A Thoune, nous disposons de l'ancienne régie des chevaux comme site principal ainsi que de bâtiments annexes, de même que de la halle qui abrite la collection de chars historiques de l'armée suisse et de l'espace en plein air avec les chars historiques. Nous pourrions reprendre les nouveaux entrepôts d'ici à la fin 2011, conformément au calendrier établi. Toute une série d'entrepôts actuellement utilisés vont devoir être évacués et le matériel des collections devra être transféré sur les nouveaux sites. Ainsi, la collection d'uniformes et la collection d'équipements personnels devront par exemple être déménagées dans le bâtiment 118, à côté de l'ancienne régie des chevaux. Ce bâtiment va faire l'objet d'importantes transformations qui commenceront au début 2011. La planification de la transformation des bâtiments à Thoune est bien avancée. L'avant-projet est terminé. Les transformations et déménagements dureront jusqu'en 2014/15.

Le travail le plus urgent pour notre personnel consiste à prendre en charge les immenses quantités de matériel que nous recevons. Ces travaux se déroulent conformément au concept adopté. Le matériel entrant en question pour la collection doit être choisi et

# Procès-verbal

mis de côté. Le matériel excédentaire est préparé en vue de sa remise à des musées et des collectionneurs. Une telle action de remise se déroulera de nouveau en juin. Le matériel restant est ensuite valorisé par RUAG (vente, liquidation). Le matériel attribué à la collection est traité en fonction des priorités (inscription dans l'inventaire, restauration, conservation, documentation). La priorité est donnée à la prévention des dommages. Henri Habegger explique la manière de faire à l'exemple des harnachements. Pour ces derniers, les énormes dégâts dus aux parasites sont stoppés par traitement à l'azote. Un deuxième exemple est la collection de munitions d'artillerie, pour laquelle on a constaté qu'il s'agit, partiellement, de munitions (fusées, charges) réelles qui ne portent aucune inscription correspondante. Après leur désamorçage par les instances compétentes d'armasuisse, elles sont préparées par des spécialistes en vue de la présentation ultérieure dans la collection.

## 6 Finances

Tous les membres de l'association ont reçu les comptes annuels 2009 avec l'invitation à l'assemblée. Ces documents sont présentés par Sascha Burkhalter, caissier de l'association.

### 6.1 Effectif des membres

A la fin 2009, l'association comptait 2541 membres, dont 2221 membres individuels et 320 membres d'autres catégories (membres collectifs, membres à vie, familles, donateurs et donatrices, membres libres). Le nombre de membres de l'association a diminué de 118

par rapport à l'année précédente. Le recul depuis 2004 est de 376 membres (12,9%). La structure d'âge joue un rôle déterminant pour la diminution du nombre de membres. De nombreuses sorties de l'association sont annoncées à la suite de décès.



*L'ancien manège de l'Expo Thoune offert à l'assemblée des membres des conditions idéales.*

### 6.2 Compte de profits et pertes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009

Le comité a approuvé les comptes soumis lors de sa séance du 8 février 2010.

Avec des recettes de 150 854 francs et des dépenses de 99 243 francs, les comptes bouclent sur un excédent de recettes de 51 611 francs. Les cotisations des membres et les dons sont conformes au budget. Les recettes de la boutique ont été d'environ 27 000 francs supérieures au budget. Elles font toujours l'objet d'importantes fluctuations et sont difficilement prévisibles. Les recettes de l'association doivent suffire aussi sans la contribution de la boutique.

Les coûts d'entretien du fonds se sont élevés à quelque 28 000 francs, soit environ 3000 francs en dessus du budget. Ce montant inclut la contribution de 10 000 francs à la Fondation HAM, approuvée par l'assemblée des membres de l'année passée. Les autres charges se composent principalement de frais de voyage et de subsistance en rapport avec le travail des bénévoles, ainsi que des charges de petit matériel nécessaire pour l'entretien des propres collections de l'association. Les charges d'administration sont clairement inférieures au budget. La remise des activités opérationnelles à la Fondation HAM a été suivie d'une réduction claire des charges administratives de l'association. Avec près de 9000 francs, les frais de port sont le poste le plus important de l'administration. Les autres charges administratives se composent d'envois, de traductions, de frais bancaires, de la révision et de la comptabilité. Le comité admet que les coûts resteront durablement à un niveau plus bas que les années passées et il en a tenu compte dans l'établissement du budget 2010.

### 6.3 Bilan au 31 décembre 2009

La somme du bilan au 31 décembre est de 270 197 francs. Elle se compose de 96% de liquidités. Hormis cela, il y a encore quelques petites créances, notamment auprès du DDPS. Comme par le passé, les cotisations de membres non encaissées n'ont pas été actives en 2009. Les liquidités sont réparties sur deux comptes postaux et sur un compte au Credit Suisse.

Le déplacement des activités de l'association apparaît clairement du côté des passifs. Les engagements auprès de tiers comportent, d'une part, des régularisations de coûts datant de 2009. Ce poste inclut toujours la provision constituée pour la question en suspens relative à la TVA. La provision constituée il y a quelques années pour l'entretien de notre infrastructure d'exposition, qui s'élève à 15 000 francs, n'a pas non plus dû être mise à contribution pendant l'exercice écoulé.

Grâce au bon résultat, avec un bénéfice d'environ 51 000 francs, les fonds propres de l'association augmentent à environ 185 000 francs (68,5% de la somme du bilan).

### 6.4 Proposition d'affectation du bénéfice

Vu la situation financière très bonne et stable de l'association, le comité propose d'utiliser l'excédent de recettes pour augmenter à nouveau notablement le fonds pour les charges de planification à titre onéreux. 50 000 francs avaient en effet été prélevés dans ce fonds pour la libération du capital de la Fondation HAM. Le bon résultat permet d'alimenter à nouveau ce fonds à hauteur de 50 000 francs. Il est prévu d'allouer le solde du bénéfice annuel, de 1611 francs, au fonds de garantie du patrimoine du musée.

# Procès-verbal

## 6.5 Rapport des réviseurs

Bernhard Remund, représentant de l'organe de révision BDO AG, présente brièvement le «rapport de l'organe de révision sur la révision restreinte des comptes annuels 2009». Constatation de l'organe de révision: «Lors de notre révision, nous n'avons pas constaté de faits permettant de conclure que les comptes annuels, qui bouclent sur une somme du bilan de 270 196.92 francs et un excédent de recettes de 51 611.06 francs, ne seraient pas conformes à la loi et aux statuts.»

## 6.6 Adoption / décharge

L'assemblée accepte sans discussion ni avis contraire les comptes annuels 2009 et la proposition d'affectation du bénéfice net.

Paul Müller remercie le caissier et l'organe de révision pour l'important travail accompli et clôt ce point de l'ordre du jour en notant que nous utilisons approximativement la moitié des cotisations des membres pour l'exploitation courante de l'association. Le solde est utilisé pour la constitution de provisions en vue de la réalisation de l'objectif primaire de l'association, c'est-à-dire la promotion de la réalisation d'un Musée suisse de l'armée.

## 7. Elections

### 7.1 Réélection de membres du comité

Paul Müller remercie Hugo Rätz, démissionnaire, pour son précieux travail et il lui remet un présent.



*Paul Müller remet un présent à Hugo Rätz qui prend sa retraite en tant que membre du comité.*

La durée statutaire du mandat des membres du comité est de trois ans. La réélection est possible sans restrictions. A l'exception du président, qui est élu par l'assemblée des membres, le comité se constitue lui-même.

Le mandat est échu pour les membres suivants du comité: Paul Müller, Jürg Keller, Ulrich Jampen. Ils se mettent tous à disposition pour un nouveau mandat.

Jürg Keller et Ulrich Jampen sont réélus par acclamations.

Henri Habegger procède à l'élection du président Paul Müller qui est réélu par acclamations.

### 7.2 Election d'un nouveau membre du comité

Selon la convention de prestations conclue entre l'association et la Fondation, le directeur de la Fondation HAM est également

membre du comité de la VSAM. Par conséquent, l'élection du nouveau directeur Martin Dudle au comité est proposée. Martin Dudle est élu à l'unanimité.



*L'assemblée accepte à grande majorité toutes les propositions du comité.*

Paul Müller remercie Henri Habegger pour son immense travail comme directeur bénévole de la Fondation HAM et il souhaite plein succès à Martin Dudle.

### 7.3 Election de l'organe de révision

Selon les statuts, l'organe de révision est élu par l'assemblée des membres pour un mandat d'une année. En l'absence d'autres propositions de l'assemblée des membres, il est réélu tacitement. Comme aucune autre proposition n'a été présentée, l'organe de révision BDO AG est réélu.

## 8. Programme d'activités 2010

### 8.1 Activités en 2010

Paul Müller présente le programme d'activités 2010: nous continuerons de soutenir la Fondation HAM avec de nombreux volontaires. Nous allons de nouveau mettre à disposition de la Fondation un montant de 10 000 francs. Comme jusqu'ici, nous publierons trois bulletins d'information des membres et contribuerons à la réalisation de différentes expositions, spécialement à l'occasion de la commémoration du décès du général Guisan.

Nous organiserons désormais des journées portes ouvertes à Thoune et à Berthoud. Nous avons prévu deux jours en mai à Thoune, et deux jours également en septembre à Berthoud. Notre objectif principal est l'information, sur nos activités, de la population des deux communes sur lesquelles sont implantées nos infrastructures ainsi que du reste du public.

Nous prévoyons également d'organiser à Thoune à partir du mois de juin une soirée thématique publique par mois, avec des exposés spécifiques et des visites de notre collection. Ces manifestations seront publiées sur l'Internet, dans le prochain bulletin et dans des quotidiens. Nous espérons parvenir à présenter ainsi la diversité de nos tâches. Nous allons également intensifier la publicité pour notre association dans la presse militaire. Nous avons budgétisé 20 000 francs à cet effet. Notre objectif pour 2010 est: 5000 visiteurs de nos collections à Thoune et Berthoud! Le comité organisera le 23 octobre

# Procès-verbal

un atelier consacré à la question «Musée: la suite?», qui sera examinée de manière approfondie et sur une large base.

Henri Habegger complète ces indications. Les activités traditionnelles de l'ASEAA, des engagements de groupes de travail dans les domaines de la munition d'artillerie, des munitions de petits calibres, du matériel AC, du matériel sanitaire, de la documentation et des règlements, ainsi que dans celui des insignes et des badges sont prévus. Le prochain engagement d'une équipe de bénévoles aura lieu en juin. Il explique ensuite dans le détail le concept des journées portes ouvertes à Thoun et à Berthoud et informe sur les expositions qu'il est prévu que nous soutenions (notamment la cérémonie commémorative du décès du général Guisan à Pully et au château de Jegenstorf, ainsi qu'une exposition de munitions d'artillerie à Schaffhouse). Il donne également des informations plus détaillées au sujet de la série d'exposés prévue. Ces manifestations auront lieu en soirée, aux dates suivantes: 24.6, 19.8, 30.9, 28.10, 25.11, 16.12. Le programme des thèmes n'est pas encore définitif. Les informations définitives seront publiées sur notre site Internet et dans la presse locale. L'objectif de ces manifestations est de présenter des thèmes attrayants au public intéressé. Si l'écho est bon, nous poursuivrons cette activité l'année prochaine.

## 8.2 Budget 2010

Le budget a été publié avec l'invitation dans le bulletin 1/10. Il tient compte des expériences faites avec la nouvelle structure des activités en 2009. Le caissier en présente les différents postes. Le poste «entretien du fonds» prévoit à nouveau 10 000 francs pour le soutien à la Fondation HAM. Il est prévu de laisser à un niveau inchangé les cotisations des membres, malgré le fait que l'on s'attende à un nouvel excédent de recettes. L'augmentation des fonds propres est révisée en vue de la planification d'un Musée de l'armée. Jusqu'à la date de la présente assemblée des membres, nous avons déjà trois nouveaux membres à vie, si bien que le montant inscrit au budget est déjà dépassé. Nous attendons des recettes de 30 000 francs de la boutique. Il s'agit d'un montant prudent mais, comme indiqué, ce domaine connaît d'importantes fluctuations.

Du côté des dépenses, les charges d'administration s'élèvent à quelque 28 000 francs. Avec 50 000 francs, les charges budgétisées pour les relations publiques, le bulletin d'information, l'Internet et les annonces dépassent d'environ 6000 francs celles de l'année passée. Cela s'explique par les coûts de traduction de notre nouveau site Internet.

Pour 2010, nous attendons au total des recettes d'environ 131 000 francs et des charges d'environ 104 000 francs, soit un excédent de recettes d'approximativement 27 000 francs.

## 8.3 Discussion et décision

Une personne suggère d'envoyer aux membres aussi par courrier postal le programme des soirées thématiques, vu que tout le monde ne dispose pas de l'Internet. Paul Müller assure que le programme sera joint à la prochaine facture annuelle, dans la mesure où il sera prêt à ce moment. Une autre personne demande si l'association pourrait bénéficier de la franchise postale militaire. Paul Müller répond que cela n'est pas possible.

L'assemblée accepte sans avis contraires le programme d'activités et le budget 2010.

## 9. Propositions

Alois Nussbaumer, de Zufikon, a déposé une proposition écrite demandant que la VSAM fasse en sorte que les dons qui lui sont versés puissent être déduits dans la déclaration fiscale (inscription dans la liste officielle). Le «Militär- und Festungsmuseum Full-Reuenthal», par exemple, y figure.

Sascha Burkhalter indique que la VSAM est reconnue depuis 2002 par l'administration des contributions du canton de Berne comme organisation exemptée. Par conséquent, l'association n'est pas assujettie à l'impôt, et les cotisations et les dons à la VSAM peuvent être déduits. Les règles changent toutefois d'un canton à l'autre. Le canton de Berne, compétent pour la VSAM, ne publie pas de telle liste, c'est pourquoi il est impossible de donner suite à cette demande. Nous rappellerons par contre avec la prochaine fac-

ture de cotisations que les cotisations et les dons à la VSAM peuvent être déduits. Peut-être s'ensuivra-t-il une augmentation de ces montants!

## 10. Divers

Le président remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette assemblée, les membres du comité, les membres du Conseil de fondation et les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement pendant toute l'année, ainsi que les autorités et notamment les services du DDPS (Etat-major de planification, Base logistique de l'armée, centre logistique et centre d'infrastructures de Thoun, ZSHAM, armasuisse, RUAG). Il remercie également les médias pour leur bienveillance.

L'assemblée est close à 11 h 50.

Après l'assemblée des membres suivie d'une courte pause, le divisionnaire Fred Heer présente un exposé sur la restauration du char FT-17 Renault et sur les débuts des troupes blindées suisses. Les participants prennent ensuite l'apéritif et le repas de midi dans l'ancien manège d'Expo Thun. L'après-midi, ils visitent la collection de chars historiques, et le Liq-Shop du DDPS est également ouvert.

Pour le procès-verbal :  
le secrétaire de la VSAM  
Hugo Wermelinger

# Les couvre-chefs

## de la fanfare d'armée suisse

L'uniforme particulier de la fanfare d'armée représente un chapitre peu connu et jusqu'ici guère documenté de l'histoire des uniformes suisses. Les collections de la Fondation HAM à Thoun abritent quelques couvre-chefs du plus grand intérêt qui ne cessent de susciter des questions lors de visites individuelles ou de visites guidées. Par la suite, il s'agit donc d'éclairer quelque peu ce domaine spécifique et, pour la première fois, de rassembler tous les faits connus concernant ces couvre-chefs.

### L'ère Honegger

Au cours des années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, la musique militaire suisse était subdivisée en plusieurs fanfares de division, de régiment et de bataillon, auxquelles s'ajoutent évidemment les diverses fanfares de recrues.

Apparut alors le problème de pouvoir disposer d'une telle fanfare au moment même

où des visites officielles, des cérémonies funèbres ou d'autres manifestations le requéraient. C'est pour cette raison que l'on constitua spécialement, sous la direction de l'adjudant sous-officier Hans «Johnny» Honegger, le fameux instructeur de musique, un orchestre-modèle avec 50 des meilleurs musiciens du pays. Cet orchestre d'harmonie ad hoc fut opérationnel dès 1957, et on l'appela la fanfare d'armée suisse.

En vertu de l'ordonnance du 14 juin 1960 du Département militaire fédéral, cette fanfare a été subordonnée directement au DMF et affichait désormais un effectif de 60 trompettes et tambours. Durant cette période initiale, les musiciens et les dirigeants portaient tous leur propre uniforme normal d'ordonnance avec le bonnet de police d'ordonnance 49 typique et bien connu, resp. la casquette de sous-officier supérieur. Pour maintenir une image cohérente et uniforme lors des représentations de l'ensemble du corps, on portait cependant uniquement le

bonnet de police. Seul le chef de fanfare Honegger portait sa casquette d'instructeur.

Très vite, on s'aperçut qu'un tel orchestre de pointe devait bénéficier d'un uniforme représentatif. Vers la fin des années 60, le groupement de l'armement (GDA) disposait de tout un éventail d'uniformes les plus

modernes et les plus variés, parce qu'à cette époque, on s'employait intensément à créer un uniforme d'armée entièrement nouveau. A la fin de l'évaluation qui donna naissance à la bien connue ordonnance 72, le modèle que le jury avait refusé et qui était disponible en de nombreux exemplaires suite aux essais, put, grâce à l'habile intervention de l'adj. sof Honegger, être remis aux membres de la fanfare d'armée à court terme et à un prix favorable. Juste à temps pour briller en uniforme de gala à l'occasion du premier festival international de musique militaire de 1969 à Berne.

La fourragère or-rouge-blanc portée sur l'uniforme de gala était déjà arborée auparavant avec l'uniforme d'ordonnance. Celle-ci remonte au modèle très ressemblant à celui que portait la Metallharmonie de Berne lorsqu'elle était dirigée par Hans Honegger.



Casquette pour instructeurs, ord. 1949



Bonnet de police, ord. 1949



Casquette pour sous-officiers sup., ord. 1949



La fanfare d'armée dans les années 1960



Fourragère de la fanfare d'armée, env. dès 1967



## Bonnets de police et casquettes plates

L'introduction de ce premier «uniforme de gala» de la fanfare d'armée ouvrit également la porte à de nouveaux couvre-chefs dans la représentation optique de notre armée! A l'évidence, ces couvre-chefs faisaient en tout temps l'objet de contestations et subirent donc de nombreuses modifications. On ne trouve malheureusement aucun acte officiel relatif à ce thème, mais nous disposons de quelques bonnes photographies qui, combinées aux affirmations d'anciens membres de la fanfare d'armée, donnent



Bonnet de police pour la fanfare d'armée, 1969



Impression à l'intérieur du bonnet de police de la fanfare d'armée

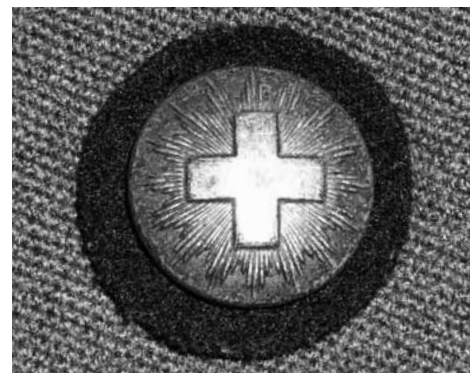
une vue d'ensemble presque complète de la chronologie des couvre-chefs.

Avec l'uniforme de gala évoqué, les trompettes et tambours portaient un bonnet de police en tissu granité fin de couleur gris-vert. La coupe correspondait exactement au modèle, plus ou moins apprécié, qui fut introduit définitivement avec l'uniforme de sortie d'ordonnance 1972.

Le bouton servant à la parure de ce bonnet de police de la fanfare d'armée correspondait cependant au modèle de l'uniforme, c'est-à-dire qu'il était en métal et portait une croix suisse au centre de rayons. Des exemplaires originaux l'attestant, on trouve deux variantes d'estampe distinctes de ce bouton que l'on fixait au tissu au moyen de deux dards recourbés. Ces bonnets de police furent fabriqués exclusivement par la Mützenfabrik Louis Zimmermann à Berne-Marzili.



Bouton décoratif, variante 1, bord élevé



Bouton décoratif, variante 2, couronne élevée

Pour la «direction de la musique», c'était un peu différent : le sgtm Kurt Dürig, le fourrier Fritz Fierz et l'adjutant sof Hans Honegger, ce dernier du moins au début, portaient une casquette plate selon le modèle américain. Celle-ci avait une visière en cuir noir lisse et non encadrée, tandis que le serre-tête était garni d'une tresse en laine grise.

A l'origine, ces casquettes, tout comme les bonnets de police des hommes, étaient portées avec les divers uniformes à l'essai; c'est pourquoi on les fabriquait au moyen de différentes qualités de tissus. Tous ces couvre-chefs portaient d'ailleurs un insigne frontal auquel on prêta plus tard la forme d'un escargot. A défaut d'une documentation, le design de cet insigne en forme de cercle laisse le champ libre à toutes sortes d'interprétations... Il affichait une petite croix suisse au milieu d'un tourbillon.



Casquette originale de 1968 à l'essai, avec l'insigne en forme d'escargot. La fanfare d'armée n'a cependant jamais arboré ce modèle sous cette forme



Concert au Kursaal de Berne, 1971

La direction de gauche à droite: four Fritz Fierz, adj sof Hans Honegger, sgtm Kurt Dürig

Cette garniture d'origine sur les casquettes plates des trois dirigeants de la fanfare d'armée fut cependant modifiée. C'est ainsi qu'on remplaça la jugulaire en cuir noir par un triple cordon tricolore. Le genre de fabrication de ce cordon correspondait pour la plus grande partie à la fourragère de l'uniforme, mais ses dimensions étaient un peu plus petites. En principe, les cordons de tous les dirigeants connus étaient identiques, et leurs couleurs les suivantes: une partie en or, une partie en rouge et deux parties en blanc. Les deux nœuds décoratifs étaient également de couleur blanche. Cette répartition des couleurs n'était pas très logique puisque, sur l'aiguillette portée avec l'uniforme, l'or prédomine avec deux parties et le nœud décoratif y est également de couleur or. On suppose qu'un malentendu lors de la commande en est à l'origine et qu'on ne l'a pas corrigé lors des commandes consécutives. Ces cordons



Casquette de dirigeant, 1<sup>er</sup> modèle 1969.  
Nouvelle garniture avec lyre et cordon

étaient tous fixés au moyen des boutons à goupille habituels de teinte légèrement brune, avec l'estampe de la croix suisse.

On discerne d'autres garnitures des casquettes des dirigeants sur une photographie de l'adj sof Hans Honegger: l'insigne en forme d'escargot a été remplacé par une grande lyre dorée, entourée jusqu'à mi-hauteur d'une mince couronne de lauriers, placée directement sur la casquette. La couronne et la lyre forment deux parties bien distinctes. Il s'agit d'insignes en métal courants dans le commerce fabriqués par la firme bernoise de tradition KRESA.



Adj sof Honegger, casquette 1<sup>re</sup> variante  
avec garniture différente

Sur l'illustration du titre de l'enveloppe contenant le disque du concert de la fanfare d'armée au Kursaal de Berne en 1971, on peut observer que seul l'adj sof Honegger arbore désormais sa casquette avec une nouvelle garniture différente: l'insigne montre une petite lyre massivement entourée d'une couronne de lauriers, toutes deux montées sur une

plaque ovale séparée et posée sur un feutre de couleur noire. Le motif en métal avec les feuilles de lauriers stylisées correspond largement au modèle répandu que l'on emploie dans le civil pour les casquettes de capitaine. Le serre-tête était muni d'un cordon de couleur noire au lieu du tissu en laine, et la visière correspondait aux visières en matière synthétique normales comme on les trouve sur les casquettes d'officier d'ordonnance, celle-ci étant cependant un peu plus plate et plus courte. Le cordon de cette variante est également différent; au lieu de trois, il ne comprend que deux tours de cordon entre les nœuds décoratifs. Cependant, la répartition des couleurs correspond exactement aux modèles précédents. Ce cordon de casquette est maintenu par deux boutons à goupille dorés, sur lesquels était estampillée une lyre entourée de manière similaire à l'insigne.

Il est possible que ce couvre-chef particulier de 1971 ait été fabriqué spécialement pour le concert au Kursaal que nous avons évoqué ainsi que pour les grandes festivités de cette année (2<sup>e</sup> festival de musique militaire à Berne, émissions TV).

Cependant, il est également envisageable que le fondateur de notre orchestre d'élite pouvait, à juste titre, s'offrir une extravagance en matière de couvre-chefs. D'ailleurs, la casquette spéciale avec son triple cordon décrite plus haut correspondait largement au modèle que Honegger portait en sa qualité de directeur de musique de la Metallharmonie de Berne et qui avait sans doute servi de modèle. Dans tous les cas, il était désormais établi du premier coup d'œil qui était le premier musicien dans le pays!

En vérité, Hans Honegger, qui était selon la tradition orale amateur de l'uniforme et grand porteur de casquettes, s'était offert une nouvelle casquette peu avant de prendre

sa retraite. Il existait une variante supplémentaire qu'il a portée dans les années 1974 et 1975. Ce fait est attesté par des photographies datant du festival de musique militaire de 1974.

Cette dernière casquette de Honegger était à nouveau une casquette plate, mais présentait un passepoil de fond fait de la même étoffe que l'ensemble de la partie supérieure. Le serre-tête était désormais entièrement fait de tissu feutré noir et doit avoir présenté à son bord inférieur une bordure (mince bourrelet en étoffe). Nous trouvons à nouveau une visière noire en matière synthétique, cependant un peu plus inclinée que le modèle précédent. Étonnamment, le cordon est à nouveau double et sa forme correspond à celle des casquettes des autres dirigeants. La répartition des couleurs y est cependant la même que celle de la fourragère, c'est-à-dire que l'or prédomine, et les deux nœuds décoratifs sont également dorés. L'insigne reste dans son genre le même que celui de la première variante; il semble toutefois que la lyre était un peu plus petite. Les photographies ne permettent pas de reconnaître les boutons à goupille avec certitude. On peut cependant admettre qu'ils affichaient eux aussi le symbole de la lyre et qu'ils étaient dorés tout comme ceux de la casquette précédente.



Adj sof Hans Honegger, casquette, 2<sup>e</sup> variante 1974

A notre connaissance, aucune des casquettes de Honegger que nous venons de décrire n'a été transmise à la postérité, pas plus que son uniforme. Même après des recherches étendues, il n'a pas été possible de concrétiser des indications quant à leur destinée et il faut admettre que tous ces objets ont été liquidés ou sont perdus.

### Nouvelle direction – nouveau modèle

Lorsque Hans «Johnny» Honegger prit, en 1975, sa retraite bien méritée après une longue et intense activité en faveur de la fanfare d'armée, la direction fut confiée ad interim pour deux ans à l'adj sof Walter Spieler. C'est à cette époque qu'apparaît un nouveau couvre-chef:

On distribua alors aux dirigeants une casquette plate uniforme dont le genre ressemblait très fortement aux variantes Honegger. On peut même supposer que les casquettes spéciales de Honegger servirent de modèle – en tout cas, l'apparement saute aux yeux et ne peut être renié. Mais on peut également admettre que l'on voulait désormais adopter une ligne militaire uniforme dépourvue d'extravagances. Au demeurant, tous les sous-officiers supérieurs incorporés à la fanfare d'armée furent équipés de cette nouvelle casquette dont le port n'était cependant autorisé que pour le service normal ou pour la sortie. En formation, seul le dirigeant portait cette casquette plate tandis que le corps arborait le bonnet de police. Cela explique aussi pourquoi les états de la Fondation HAM et les collections privées abritent encore un nombre relativement élevé de ce modèle (adj sof Walter Spieler / sgtm H. Balmer / 2 pièces sans nom). De même, ce nouveau modèle général pour les sous-officiers de la fanfare se maintint relativement longtemps, c'est-à-dire depuis

la reprise de la direction par l'adj sof Walter Spieler en 1975 jusqu'à la remise d'un nouvel uniforme en 1985.



Casquette pour dirigeants de la fanfare d'armée. Modèle général après 1975



Losange contre la transpiration, casquettes pour dirigeants de fanfare depuis 1969, Louis Zimmermann, Berne

A nouveau, la coupe de l'ancien modèle d'essai avec son insigne en forme d'escargot servit de base à la casquette en question. Pour l'insigne de la casquette, on y fixa une petite plaque ovale garnie de tissu feutré noir sur laquelle brillait une grande lyre. Celle-ci était désormais entourée d'une couronne de feuilles de lauriers très mince et largement

étalée. La couronne est également un produit de KRESA, mais ici elle fut coupée et courbée en une forme très large. Le double cordon dont la couleur blanche est prédominante est identique aux cordons que nous connaissons dès 1969. Il est très probable que toutes les casquettes de dirigeant du premier modèle (avec la lyre fixée directement) ont été transformées conformément à ce modèle, parce qu'aucune des casquettes d'origine de 1969 n'a été retrouvée.



Sgtm Kurt Dürig en uniforme de 1969, casquette de dirigeant modèle général, après 1975



Représentation au Luxembourg, env. 1979. Le sgtm Dürig en bonnet de police, à l'arrière-plan l'adj sof Benz en casquette de dirigeant

### L'ère Benz

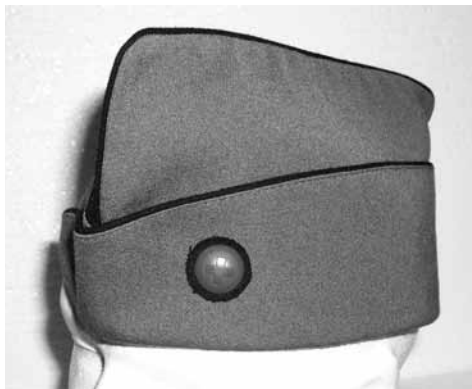
Suite à la retraite de l'adj sof Honegger et à la direction de l'adj sof Walter Spieler durant deux ans, on appela en 1977 l'instructeur de musique et enseignant à la Haute école de musique Albert Benz à la tête de la fanfare d'armée. L'adj sof Benz a renouvelé la musique militaire confédérale à bien des égards. Il a apporté des modifications non seulement sur le plan de la musique mais également sur celui des instruments. Et même l'uniforme de la fanfare d'armée subit une modification, mais, jusqu'à son introduction, on continua à porter l'ancien uniforme tel qu'il était et donc aussi les couvre-chefs qui en faisaient partie. Contrairement à son prédécesseur Honegger, Albert Benz ne portait jamais de couvre-chefs spéciaux et privilégiait le bonnet de police que portaient ses hommes. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il mit la casquette plate de 1975 à l'honneur (p. ex. lors de la représentation au Luxembourg).

On connaît cependant à Albert Benz une particularité: il cherchait, depuis toujours, à accorder le grade d'officier aux dirigeants de la musique militaire suisse – une entreprise qui resta sans suite sa vie durant. Mais comme on dut bien reconnaître que la fonction du dirigeant de la fanfare d'armée et désormais également celle de son inspecteur devaient être davantage mises en valeur en raison de leur rayonnement international, on accorda, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1980, à l'adj sof Albert Benz la promotion à la classe de fonction 2 du SC – ce qui correspondait tout de même à quelque chose comme un capitaine!

En 1985, on remit à la fanfare d'armée un nouvel uniforme de gala qui correspondait, tant pour la coupe que pour le tissu, à l'uniforme d'ordonnance des officiers. On y ajouta

un seul ornement qui n'était cependant pas une fourragère mais une aiguillette et qui ne comprenait plus que les couleurs noir et or.

Le bonnet de police, tel que nous le connaissons depuis 1969, existait en tant que couvre-chef tant pour les musiciens que pour leurs dirigeants, mais il était désormais fait de la même gabardine que le nouvel uniforme. Même le bouton décoratif n'était plus spécial mais correspondait, tout comme les boutons de l'uniforme, au modèle d'ordonnance 1972 (matière synthétique avec la croix suisse entourée d'une couronne à rayons). Louis Zim-



Bonnet de police pour la fanfare d'armée, gabardine, 1985



Nom du fabricant / du porteur à l'intérieur

mermann resta le fournisseur exclusif des bonnets de police, et les uniformes étaient livrés par Zumbach Tailleurs à Thoune. Toutes les parties de l'uniforme taillées sur mesure portaient sur leur face intérieure le nom de celui auquel l'uniforme appartenait.

Ce nouvel uniforme signifia ainsi pour une longue période la fin de la casquette plate au sein de l'armée suisse.



Inspecteur de fanfare Albert Benz, après 1985. En tant que dirigeant, il porte le bonnet de police.

Après le décès inattendu d'Albert Benz en 1988, le directeur de la Haute école de musique de Lucerne, Josef Gnos, reprit la conduite de l'orchestre d'élite. Durant cette période, l'uniforme de la fanfare d'armée ne subit plus de modifications. Mais en 1990, l'introduction du béret noir avec l'emblème de la Grande Unité pour l'ensemble de l'armée – officiers et cadres – eut lieu dans la période de service de Gnos.

Au vu de cet élan de modernisation qui fit époque, la fanfare d'armée a, elle aussi, échangé ses bonnets de police contre ce mo-

dèle plus ou moins réussi. On portait pour emblème celui des troupes d'armée et de l'état-major d'armée, la fanfare d'armée étant entre-temps devenue une fraction de l'état-major de l'armée (frac EMA).



Béret 90, noir, cousu, avec emblème



Emblème des troupes d'armée, bord argenté, dès 1990

Pour le reste, la modernisation due à l'introduction du béret et l'abandon simultané de la casquette d'officier rigide marqua le début d'une évolution qui secoua l'industrie chapelière en Suisse, naguère florissante. C'est ainsi qu'en peu de temps la plupart des fabriques de casquettes suisses durent

fermer leurs portes en raison du manque de commandes. Le fait que les CFF abandonnèrent également leurs casquettes, face au mouvement de 1994 s'opposant aux casquettes traditionnelles, renforça encore ce développement.

## L'armée 95

Avec la nouvelle organisation dans le cadre d'armée 95, la fanfare d'armée fut également remaniée. C'est ainsi qu'on constitua quatre orchestres partiels, chacun spécialisé en fonction de sa propre orientation musicale. Il existait désormais un véritable orchestre de représentation pour des marches, des concerts et des shows disposant d'un répertoire populaire et officiel, un Brass Band, un Big Band et un orchestre symphonique à vent avec des joueurs à corde. Plus tard, on ajouta les formations particulières de ces orchestres pour des représentations spécifiques. C'est ainsi qu'on engageait sur demande le Swiss Army Gala Band, l'ensemble des joueurs à corde ou les tambours.

Le deuxième uniforme de gala fut désormais retiré, et toute la fanfare d'armée porta uniquement, à partir de 1995, le même nouvel uniforme de sortie tel qu'il était introduit dans l'ensemble de l'armée avec l'ordonnance 1995. Le béret vert correspondant à la couleur de l'arme (Infanterie), avec pour emblème celui de l'EMA et des troupes d'armée, servait désormais de couvre-chef – dès lors avec la couronne dorée pour les officiers et les sous-officiers supérieurs.

Plus tard, l'emblème du béret fut modifié. Avec le nouveau concept d'insignes de l'Armée XXI en 2004, les membres des formations de musique militaire – fanfare d'armée incluse – obtinrent l'emblème de la nouvelle formation d'application Infanterie 1 à la quelle ils sont désormais attribués.



Béret 95, vert, tissé, avec emblème



Emblème des troupes d'armée, bord doré, dès 1995



Emblème formation d'application Infanterie 1, dès 2004

### La fanfare d'armée prend des couleurs

Le temps aidant, on ne manqua pas d'observer que l'image de nos «souris en gris-vert» qui nous est si familière, dans le cadre des représentations internationales de musique militaire toujours plus exigeantes et également spectaculaires, était perçue comme terne, et que leurs représentations à des Tattoos et des festivals de musique devenaient rares en dépit de la qualité musicale incontestée. Lorsque le conseiller fédéral Adolf Ogi, alors ministre de la Défense, fut approché par le modérateur Kurt Brogli au stade du Brugglifeld d'Aarau en 1996, lors du show international de musique MINEX au profit des victimes de mines, avec l'observation comme quoi leur image extérieure était bien ennuyeuse en comparaison avec les formations étrangères invitées, M. Ogi déclara devant des milliers de spectateurs qu'on allait voir...

Cela dura un certain temps, mais on y a veillé! Afin de redorer le blason de nos ambassadeurs musicaux, on créa en 1999 un comité qui rassemblait, outre les représentants officiels de la musique militaire, entre autres des personnalités telles que Hazy Osterwald et son épouse, la Country-Lady Suzanne Klee, l'ancienne Miss Suisse Karina Berger, évidemment Kurt Brogli et last but not least Jürg Burlet, le spécialiste en matière d'uniformes suisses.

En peu de temps, l'état-major général, le groupement de l'armement et le centre d'instruction de la musique militaire ont ensuite élaboré le projet d'un nouvel uniforme. Cette collaboration fructueuse ainsi que l'art de convaincre de certains parmi les instances dirigeantes donnèrent naissance, dans l'année même, au nouvel uniforme de gala de la fanfare d'armée.

Le modèle de l'uniforme de l'orchestre de représentation fut révélé pour la première fois

en public, le 14 juin 1999 à Sion. L'invitation à cet «événement national unique» disait: «L'équipement de la fanfare d'armée suisse avec un uniforme de gala revêt une haute importance pour l'armée suisse, puisqu'il s'agit de faire de la fanfare d'armée l'ambassadrice de l'ouverture et de la dynamique dans le cadre des efforts de défense tant en Suisse qu'à l'étranger.» Cette présentation avait lieu en collaboration avec le comité de candidature olympique Sion 2006, dont l'engagement ne fut malheureusement pas couronné de succès, contrairement à celui en faveur de la fanfare d'armée.

Peu après, les autres formations reçurent successivement leur propre uniforme dont la combinaison des couleurs noir-rouge variait de cas en cas.

Cependant, ce fut uniquement l'orchestre de représentation, qu'on appelle maintenant le Central Band, qui obtint son propre couvre-chef. Cette casquette, à nouveau de style plat, tire son origine de la proposition de Mme Ruth Züblin. En sa qualité de membre du comité technique et de responsable PR de la défunte Crossair, elle proposa pour modèle la nouvelle casquette de pilote de sa compagnie aérienne et, de toute évidence, fit mouche!

En dépit du fait que cette casquette de pilote était un produit américain de structure totalement différente, l'ancienne fabrique de casquettes d'uniforme La Casquette à Saint-Gall fut en mesure de la reproduire selon des critères suisses. Cette casquette avait un plateau rouge et un serre-tête noir, tous deux de gabardine. Un cordon doré double, qui ressemblait à la nouvelle fourragère de l'uniforme, y était fixé en guise de jugulaire. Le cordon de la casquette muni de nœuds décoratifs était fixé au moyen de deux petits boutons à coudre dorés qui représentaient, à l'image des boutons sur l'uniforme, le logo actuel de la musique militaire suisse.

Lorsque l'entreprise La Casquette cessa peu à peu son exploitation autour de l'année 2000, on confia une commande ultérieure de telles casquettes à l'entreprise Risa située à Hägglingen en Argovie. Contrairement aux casquettes de Saint-Gall, les trous pour fixer l'insigne sont renforcés de rivets alors qu'auparavant, ils étaient simplement perforés.



Casquette à plateau rouge pour le Central Band, 2000.  
Insigne de casquette bombé, bord argenté



Losange contre la transpiration, casquette de fanfare d'armée, 2000



Casquette de fanfare d'armée après 2007, Risa Höggingen



Casquette de pilote Crossair servant de modèle, env. 1998



Modèle dit de Saint-Petersbourg, à plateau rouge, mauvaise étoffe, 1999

Ce fut la fixation de tous les insignes officiels de l'armée sur l'uniforme de gala qui constitua le compromis permettant l'introduction de celui-ci. C'est ainsi que l'on était tenu d'appliquer, également sur la casquette, l'emblème du béret, avec selon les grades, la couronne argentée ou dorée. Mais comme la structure de l'emblème existant, avec ses quatre dards, était inadéquate pour fixer ce dernier sur une casquette, on fit l'acquisition d'un nouvel insigne identique sur le plan de l'estampe et de la dimension. Celui-ci s'apposait moyennant deux vis et il était, contrairement à l'emblème plat, légèrement bombé.

A la vérité, un petit lapsus se produisit lorsqu'on se rendit compte que l'étoffe servant à la fabrication des casquettes de la fanfare d'armée ne pouvait être livrée à temps pour la toute première représentation à l'étranger dans le nouvel uniforme. Dans l'urgence, on se contenta d'un tissu de remplacement de même couleur mais de qualité moindre. Les uniformes et les casquettes aussi purent être livrés à temps, et la représentation à Saint-Petersbourg fut un succès complet et retentissant, mais les casquettes piquaient, se réduisaient et se décoloraient...

### Remarques finales et remerciements

Comme nous l'avons mentionné au début, il s'agissait ici de mettre sur papier l'état des connaissances actuelles sur le thème spécifique du couvre-chef de la fanfare d'armée, de saisir les pièces d'origine sous forme d'illustrations et d'en offrir l'accès au public intéressé.

Pour un ami enthousiaste de la musique militaire et amateur d'uniformes, il est évidemment hautement réjouissant de pouvoir poursuivre le développement et les modifications de l'image extérieure de nos musiciens militaires. Il sera tout aussi captivant d'être en mesure de lire la suite de ce chapitre, vouée à l'histoire fédérale des uniformes et de leur culture.

Nous envisageons de documenter, ultérieurement et en détail, tous les uniformes portés par des militaires suisses, accessoires compris. Les uniformes qui ont fait l'objet d'essais seront compris dans cette recherche. Je m'en voudrais d'omettre de remercier chaleureusement tous ceux qui, sous une forme ou une autre, m'ont appuyé tout au long de l'élaboration de cette documentation. Mes remerciements particuliers s'adressent à MM. Hans-Rudolf Kummer à Bolligen et Kurt Dürig à Bleienbach; tous deux anciens membres de la première heure de la fanfare d'armée, ils m'ont été d'une aide précieuse grâce à leurs nombreux documents et indications utiles.

Il serait d'intérêt d'obtenir de nos lecteurs de plus amples compléments, précisions ou indications nous permettant de compléter cette documentation.

### Sources:

- Pièces d'origine disponibles dans les collections de la Fondation HAM
- Pièces d'origine disponibles dans les collections privées
- Ouvrage «Vom Bläserensemble zum Blasorchester» de Walter Biber
- Ouvrage «Trompeter und Tambouren» de Manfred Hilpert
- Ouvrage «Vorwärts marsch... Rund um die Blasmusik», divers auteurs
- Ouvrage «Albert Benz – Ein Leben für die Musik», divers auteurs
- Bibliothèque am Guisanplatz, M. Juri Jaquemet
- Revue «Dynamik - Dynamique» de la fanfare d'armée suisse
- Invitation à la présentation des uniformes de gala
- Divers livrets de service de membres de la fanfare d'armée
- [www.militaermusik.ch](http://www.militaermusik.ch)
- Divers disques de la fanfare d'armée
- Divers CD de la fanfare d'armée
- Interviews avec des personnes initiées, anciennes et actuelles

Texte et photos: Andreas Laubacher,  
Services spécialisés éqpt pers,  
Fondation HAM

# Mise à jour de la collection des munitions

La mise à jour de la collection des munitions du colonel Rubin a fait l'objet d'une description technique complète dans le Bulletin 3-09.

La saisie détaillée, par notre collaborateur René Tschäppät, d'une partie de la collection des munitions d'artillerie a fait de grands progrès. On a donc pu s'atteler à leur restauration et à leur conservation. Un groupe de volontaires motivés s'est spécialisé dans ces travaux sous la conduite experte de nos restaurateurs.

Texte: Henri Habegger

Illustrations: René Tschäppät



*Aperçu d'une petite partie de la collection, époque autour de 1869 à 1879*



*Travaux de précision sur des munitions datant des ordonnances autour de 1843, sous l'œil critique du restaurateur*



*Ici aussi, une pleine concentration est requise.*